

CRITERIUM FEDERAL

ORGANISATION SPORTIVE

L'échelon départemental comprend 3 divisions :

la D1 jeune est constituée de 16 joueurs répartis dans 4 poules de 4 joueurs. La D1 senior est constituée de 24 joueurs répartis dans 4 poules de 6 joueurs. A l'issue des poules un tableau OK-KO avec classement intégral est organisé. En D1 seniors, les parties du tableau OK-KO sont disputées au meilleur des 7 manches.

la D2 est constituée de 36 joueurs répartis dans 6 poules de 6 joueurs.

la D3 est constituée des joueurs restants répartis dans des poules de 5 ou 6 joueurs.

MONTEES-DESCENTES

En D1 messieurs, les 2 premiers du tableau montent en régionale.

En D1 dames, la première du tableau monte en régionale, sauf la première du tableau benjamine qui monte en D1 minime.

En D2, les premiers de poules montent en D1.

En D3, les premiers de poules montent en D2.

Les descentes sont fonctions des descentes de l'échelon supérieur.

FORFAITS

a) Tout participant, régulièrement engagé pour un tour dans une division donnée, doit honorer cet engagement. En cas d'impossibilité, il doit essayer d'en aviser l'organisateur avant l'épreuve. Pour le tour considéré, il marque 0 point et descend dans la division inférieure si ce forfait est excusé. S'il n'est pas excusé, le joueur est exclu de l'épreuve pour la saison en cours.

b) Dans le cas d'un deuxième forfait consécutif ou non, le joueur est exclu de l'épreuve pour la saison en cours.

c) Tout joueur exclu du critérium fédéral pour une saison ne peut participer au 1^{er} tour de la saison suivante que 2 divisions au-dessous de celle pour laquelle il était qualifié le jour de son exclusion.

d) Le maintien d'un participant qui devait descendre ou l'incorporation d'un participant nouveau se traduisent par la descente de joueurs supplémentaires dans l'ordre inverse du classement.

e) Tout joueur forfait excusé au 4^{ème} tour ne peut participer au 1^{er} tour de la saison suivante qu'une division au-dessous de celle pour laquelle il serait qualifié par le classement aux points du critérium fédéral.

ABANDON

Tout joueur abandonnant en poule marque 0 point pour le tour considéré et descend dans la division inférieure.

Tout joueur ne disputant pas sa première partie du tableau pour lequel il est qualifié à l'issue des poules marque 0 point pour le tour considéré et descend dans la division inférieure.

Tout joueur ne disputant pas une partie (autre que la 1^{ère} partie) comptant pour le tableau final, est considéré battu pour la ou les parties qui lui reste à disputer et marque les points de la place obtenue.

RETARD

Un joueur qui ne s'est pas présenté 15 minutes après l'appel de sa 1^{ère} partie, est déclaré forfait.

DEROULEMENT DE L'EPREUVE

Au 1^{er} tour, la composition des poules est faite en tenant compte des points du critérium fédéral de la saison précédente. Un joueur n'ayant pas participé la saison précédente est placé derrière le dernier joueur ayant plus de points classements que lui.

Au 1^{er} tour, les départages éventuels entre joueurs classés au même rang dans des poules différentes se font en tenant compte des points du critérium fédéral de la saison précédente ; puis de l'âge.

Les joueurs forfaits excusés sont placés, au tour suivant, derrière le dernier joueur ayant plus de points classements que lui.

Aux 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} tours, les départages éventuels entre joueurs classés au même rang dans des poules différentes se font en tenant compte des points du critérium fédéral des tours précédents ; puis de l'âge.

REGLES SPECIFIQUES A L'ILLE ET VILAINE

En cas de forfait, les mots d'excuses, signés des parents pour les mineurs, doivent impérativement être arrivés au comité le **samedi suivant le tour concerné**.

Les inscriptions pour les 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} tours doivent arriver au comité **15 jours avant le tour concerné**. Passé ce délai, les joueurs seront inscrits pour le tour suivant.

Dans toutes les divisions, 2 joueurs du même club ne doivent pas, dans la mesure du possible, figurer dans la même poule.